



**Dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire, Etienne Caniard, membre du Collège de la Haute Autorité de Santé (HAS), à l'invitation de la Mutualité Française, revient sur les nouveaux équilibres du système de santé français.**



**NORD - PAS DE CALAIS**

[www.mutualite-npdc.fr](http://www.mutualite-npdc.fr)

## « L'assuré : malade malgré lui ! »

Avec un quart des français qui renoncent à se soigner faute d'argent en 2010 (soit le double par rapport à l'année dernière), le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2011 soulève de nombreuses interrogations.

Au lendemain d'une crise économique sans précédent, **les français ont été « affaiblis » et risquent à nouveau de 'payer' la facture pour tenter de contenir un déficit qui s'élève aujourd'hui à plus de 20 milliards d'euros.**

### La pérennité de notre système de santé remise en question

Autrefois perçu comme l'un des meilleurs systèmes d'accès aux soins du monde, le système de santé français souffre de son succès. Indexées sur l'activité économique de notre pays, les recettes de l'assurance maladie peinent à se renouveler ; tandis que les dépenses évoluent de manière exponentielle. **Un déséquilibre qui s'accroît au fil des années et nous amène à une nouvelle répartition des rôles entre l'Assurance Maladie, les mutuelles et l'assuré lui-même.**

### La nouvelle place des mutuelles dans le paysage santé français

Baisse des remboursements de certains médicaments, réduction des prises en charge... autant de dispositions qui provoquent de nouveaux transferts de charge vers les mutuelles. Au regard de cette évolution, la complémentaire santé est devenue indispensable pour faire face aux dépenses de santé des français. Preuve en est, ils sont aujourd'hui 93% à disposer d'une mutuelle. **L'accès aux soins et leur remboursement reposent donc désormais autant sur l'Assurance Maladie que sur les mutuelles ;** ce qui risque à terme de creuser certaines inégalités et de mettre en péril le principe même de notre système, qui se veut accessible à tous.

C'est dans cet environnement complexe que nous vous invitons à participer à une conférence-débat sur le thème :

**« Assurance Maladie, Mutuelle, Assuré : Qui paiera quoi demain ? »**

**Le mardi 30 novembre 2010, de 17h30 à 19h**

**LILLE GRAND PALAIS**

Présentée par : ETIENNE CANIARD,

Membre du Collège de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Président de la Commission Qualité et Diffusion de l'Information Médicale

### A propos d'Etienne Caniard :

Etienne Caniard est membre du Collège de la Haute Autorité de Santé et président de la Commission Qualité et Diffusion de l'Information Médicale. Il préside également la Fondation de l'avenir pour la recherche médicale appliquée.

Etienne Caniard a animé le comité d'orientation des Etats Généraux de la Santé et est l'auteur de plusieurs rapports au gouvernement, notamment « La place de l'utilisateur dans le système de santé » en 2000, et « Les recommandations de bonnes pratiques : un outil de dialogue, de responsabilité et de diffusion de l'innovation » en 2002.

### A propos de la HAS :

La Haute Autorité de Santé est une autorité publique indépendante à caractère scientifique qui a été créée par la Loi du 13 Août 2004 relative à l'assurance maladie afin de contribuer au maintien d'un système de santé solidaire et au renforcement de la qualité des soins, au bénéfice des patients. [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

### A propos de la Mutualité Française :

La Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, près de 700. 6 français sur 10 sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité Sociale.

En Nord Pas-de-Calais, la Mutualité Française est le représentant officiel auprès des Institutions, Administrations et Collectivités de 127 mutuelles et des 1 950 000 personnes qu'elle protège.

### **CONTACT PRESSE :**

**Shirley Curtat-Cadet**

Tél. 03 20 02 65 29 – Mobile : 06 23 28 22 81

[scurtat@comdesenfants.fr](mailto:scurtat@comdesenfants.fr)